



**VOTRE HOSPITALISATION
EST PLANIFIÉE ...**

AVANT VOTRE HOSPITALISATION ..

LES DOCUMENTS, LES DÉMARCHES À NE PAS OUBLIER

- Votre carte d'identité
- Si vous n'êtes pas affilié à une mutuelle, si vous êtes hospitalisé dans le cadre d'un accident de travail ou si vous disposez d'une assurance complémentaire hospitalisation, munissez-vous des documents/carte délivrés par l'organisme qui prendra vos frais en charge (assurance, CEE, CPAS, VAN BREDA, carte DKV, Assurcard, médi-Assistance,...). Nous vous invitons à prendre contact rapidement (si c'est possible, avant votre séjour) avec l'assurance qui prendra en charge vos soins pour vous assurer que tout est en ordre et prendre connaissance des démarches à effectuer.

Et si vous en disposez :

- la lettre de votre médecin
- les documents concernant les examens passés avant votre hospitalisation (résultats de laboratoire, radiographies,...).
- les attestations de remboursement de médicaments accordés par le médecin conseil.
- si vous travaillez ou si vous êtes en période de chômage, munissez-vous du formulaire « Avis d'arrêt de travail » de votre mutuelle. Certains employeurs fournissent également un certificat spécifique d'incapacité de travail. Ces documents seront complétés par le médecin hospitalier.

A votre admission, un acompte vous sera demandé.

Le paiement est possible en liquide ou par bancontact.

Nous vous conseillons de ne pas prendre trop d'argent ou autres objets de valeur avec vous. Notre établissement ne peut être tenu responsable d'éventuels vols. Des coffres forts sont disponibles gratuitement dans toutes les chambres.

LE SERVICE SOCIAL

Les bureaux se situent dans le hall de l'entrée principale, route 003 et route 007

Vous pouvez prendre contact avec un assistant social pour qu'il vous accompagne dans vos démarches (même avant votre admission si elle est programmée) : par téléphone, au 010 437 211 ou via le personnel soignant.

LE PARKING

Un abonnement parking valable 8 jours est disponible à la réception- téléphonie | Route 001.

Cet abonnement vous permet de rentrer et sortir du parking autant de fois que vous voulez et sans limite de durée lors de vos visites. Retrouvez les tarifs du parking sur notre site internet www.cspo.be

LES VISITES

Nous insistons sur le respect de ces horaires afin de pouvoir assurer des soins de qualité aux patients.

Retrouvez les horaires de visite sur www.cspo.be

LES ACCOMPAGNANTS

Dans la mesure des possibilités, un lit supplémentaire peut être placé dans les chambres privées. Un repas peut également être réservé pour l'accompagnant. Ces services font l'objet d'un supplément financier à votre charge.

LA PRÉPARATION DE VOTRE VISITE

- Le linge de corps
- Pyjama ou robe de nuit
- Robe de chambre ou training (indispensable pour vos déplacements dans la clinique)
- Pantoufles
- Essuies et gants de toilette
- Trousse de toilette (brosse, savon, dentifrice, brosse à dents,...)
- Une tenue pour votre sortie
- De quoi s'occuper (lecture, iPod, jeux,...)

